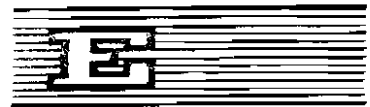




51929



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Distr. : GENERALE

E/ECA/CM.13/19/Summary
3 mars 1987

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Huitième réunion du Comité technique
préparatoire plénier

Addis-Abeba (Ethiopie)
13 - 20 avril 1987

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Vingt-deuxième session de la Commission/
treizième réunion de la Conférence
des ministres

Addis-Abeba (Ethiopie)
23 - 27 avril 1987

Point 6 de l'ordre du jour provisoire**

**RAPPORT DE LA REUNION REGIONALE CONSULTATIVE
POUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES
POUR LE DEVELOPPEMENT DES SOURCES D'ENERGIE
NOUVELLES ET RENOUVELABLES EN AFRIQUE**

Résumé

* E/ECA/TPCW.8/1.

** E/ECA/CM.13/1.

1. La réunion régionale consultative pour la mobilisation des ressources financières pour le développement des sources d'énergie nouvelles et renouvelables en Afrique s'est tenue à Addis-Abeba (Ethiopie) du 25 au 27 novembre 1986, pour donner aux bailleurs de fonds potentiels, aux pays africains receveurs et aux organisations internationales l'occasion de discuter de la promotion des projets dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et d'examiner la question de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'exécution de ces projets. Elle a été organisée sur la base d'une nouvelle formule qui a remplacé la seule réunion consultative par la notion de "travail de consultation" au titre de laquelle des consultations se tiendront sur une base continue entre les Etats membres, les organisations de développement économique et les bailleurs de fonds potentiels.

2. Ont participé à la réunion les représentants des Etats membres africains ci-après : Angola, Burundi, Egypte, Ethiopie, Ghana, Kenya, Mozambique, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Soudan et Zimbabwe.

3. Ont également participé à la réunion les représentants des pays suivants : Allemagne (République fédérale d'), Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chine (République populaire de), Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Italie, Norvège, Royaume-Uni, Suède et Union des républiques socialistes soviétiques.

4. Les représentants des organisations régionales et sous-régionales africaines ci-après ont également participé à la réunion : Banque africaine de développement (BAD), Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Zone d'échanges préférentiels (ZEP), Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe et Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

5. Ont également participé à la réunion les représentants des organisations internationales et autres organisations du système des Nations Unies ci-après : Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale, Département des affaires économiques et sociales internationales, Département de la coopération technique pour le développement, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), Union internationale des télécommunications (UIT), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation météorologique mondiale (OMM), et Communauté économique européenne (CEE).

6. Au cours des débats qui ont suivi, les Etats membres africains, les pays développés et les pays en développement, les organisations intergouvernementales et les organismes des Nations Unies ont présenté leurs exposés sur le développement des sources d'énergie nouvelles et renouvelables au niveau de leurs pays et organisations respectifs. Les propositions de projet qui ont été désignées par les pays africains comme projets prioritaires dans le domaine de développement de sources d'énergie nouvelles et renouvelables ont été présentées. Un résumé de ces exposés figure dans les paragraphes ci-après.

7. La consommation de bois de chauffage en Afrique augmente tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines et la consommation de charbon augmente encore plus vite. Cela a une incidence sur l'approvisionnement en bois de chauffage avec les conséquences que cela entraîne pour l'environnement. Il est nécessaire de rassembler des informations plus détaillées sur le niveau et le volume de la consommation de bois de chauffage et de charbon en vue d'élaborer des mesures conceptuelles appropriées pour faire face aux problèmes. Les besoins en charbon en Afrique sont assez élevés et se situent généralement entre 1,0 et 1,9 m³ par personne et par an. Avec ce niveau de consommation, il est facile de prévoir pour l'avenir une grave pénurie de bois de chauffage en Afrique.

8. La mise en valeur et l'utilisation de l'énergie de sources nouvelles et renouvelables en Afrique pourraient constituer une solution partielle au problème de l'énergie dans la majorité des pays africains. Les pays africains devraient par conséquent rechercher les moyens d'exploiter efficacement des sources d'énergie de remplacement telles que l'énergie solaire et le biogaz ou utiliser les foyers améliorés.

9. Bien que certains pays africains prévoient une production considérable, il est très difficile d'estimer la contribution actuelle et future des sources d'énergie renouvelables à l'approvisionnement en énergie. Il conviendrait de noter que depuis la Conférence de Nairobi il y a plus de cinq ans, les sources d'énergie renouvelables ont été préconisées comme la solution aux problèmes de l'énergie en Afrique. Malheureusement, dans certains cas, la crédibilité des technologies d'énergie de sources renouvelables a souffert de la promotion prématurée et excessive de ces technologies en Afrique.

10. Les petits systèmes de production d'électricité basés sur l'utilisation de panneaux photovoltaïques ont atteint un stade où il faudrait en promouvoir la généralisation et l'utilisation en Afrique pour le pompage de l'eau, l'approvisionnement en énergie pour assurer des services essentiels notamment dans les dispensaires et les télécommunications et la préservation des vaccins par réfrigération dans les zones rurales éloignées d'un système d'approvisionnement en énergie électrique.

11. La production d'énergie à base d'alcool offre de bonnes perspectives dans certains pays africains et pourrait éviter à de nombreux pays non producteurs de pétrole d'avoir à payer de factures énergétiques élevés. Toutefois la chute des prix du pétrole a entraîné une baisse de l'intérêt dans certains pays africains qui avaient opté pour la production d'énergie à base d'alcool en utilisant la canne à sucre.

12. Les ressources géothermiques sont largement réparties en Afrique, en particulier dans la partie orientale et quelques pays de cette sous-région ont déjà construit des infrastructures de production d'électricité géothermique. Il convient de noter que dans le développement de l'énergie géothermique en Afrique, les ressources du compte de l'énergie du PNUD ont été utilisées pour assurer un rôle catalyseur dans l'utilisation de ressources additionnelles.

13. Les installations de biogaz dans les opérations d'élevage commerciale et la gazéification de la biomasse pour une production directe de la chaleur sont devenues l'une des technologies les plus importantes dans les zones rurales en Afrique. Ces technologies offrent d'excellentes perspectives économiques mais il y a encore des obstacles techniques à surmonter. Il est nécessaire de réduire davantage le coût pour stimuler l'utilisation généralisée des digesteurs de biogaz dans les pays africains.

14. Les mini-centrales hydro-électriques sont actuellement très populaires en Afrique malgré le fait que leurs coûts soient fonction du lieu d'implantation. Elles ont traditionnellement été considérées comme appropriées dans les zones rurales où il est impossible d'étendre le réseau national. Leur développement est essentiellement justifié par la rentabilisation des programmes nationaux qui peuvent permettre d'exécuter des centaines de petits projets largement éparpillés dans un domaine traditionnellement desservi par de grandes infrastructures centralisées.

15. Les espoirs soulevés lors de la Conférence de Nairobi à l'issue de laquelle on a pensé que les pays africains seraient en mesure de développer leur énorme potentiel de sources d'énergie renouvelables n'ont pas encore été réalisés et ce, pour deux raisons principales : premièrement, le développement et l'application des capteurs photovoltaïques et de digesteurs de biogaz se sont révélés plus difficiles que prévu pour les institutions dans les pays africains s'occupant du développement de l'énergie de sources renouvelables.

16. Il existe déjà de nombreuses technologies opérationnelles pour le développement des sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Toutefois, la diffusion de ces technologies auprès des utilisateurs potentiels pose problème. Il y a en outre le problème de l'acceptation de ces technologies par les utilisateurs potentiels, notamment ceux vivant dans les zones rurales.

17. Dans presque tous les pays africains, la question de la formation et de la création d'institutions a été considérée comme devant bénéficier d'un rang de priorité élevé. Dans les pays qui se sont lancés dans des programmes de développement de sources d'énergie nouvelles et renouvelables, l'accent a été mis sur la nécessité d'utiliser, autant que possible, des matériaux locaux dans la fabrication des équipements et des composantes.

18. Les conclusions de la Réunion régionale consultative pour la mobilisation des ressources financières pour le développement des sources d'énergie nouvelles et renouvelables en Afrique sont les suivantes :

a) Cette réunion a donné aux pays africains, bailleurs de fonds et institutions internationales représentés à la réunion l'occasion de procéder à un échange d'information fructueux. On peut affirmer que la réunion a permis de lancer un processus de consultations qui devrait aboutir à des engagements d'assistance financière et technique précis;

b) Les participants à la réunion ont convenu que les sources d'énergie renouvelables continuent de jouer un rôle important dans la satisfaction des besoins énergétiques des pays africains;

c) Il ressort des études effectuées qu'il existe un potentiel pour l'énergie solaire, l'énergie hydro-électrique, l'utilisation de la biomasse et l'énergie éolienne;

d) Dans les zones rurales, la consommation d'énergie est caractérisée par une prédominance du bois de chauffage et du charbon qui sont considérés comme les principales sources d'énergie. Les foyers améliorés pour une utilisation optimale du bois de chauffage et du charbon suscitent un intérêt généralisé;

e) La production de biomasse à partir des déchets agricoles et industriels pour des usages aussi différents que la combustion directe, la gazéification et la pyrolyse, le biogaz ou l'alcool contribueront à satisfaire les besoins énergétiques;

f) L'utilisation des capteurs photovoltaïques dans les zones rurales éloignées pourrait être considérée comme très utile pour le pompage de l'eau et la fourniture de l'électricité pour assurer des services indispensables tels que l'éclairage, la conservation des vaccins grâce à la réfrigération et les télécommunications;

g) Les ressources géothermiques constituent une source précieuse d'énergie dans les zones qui en disposent, (en particulier dans l'Afrique de l'Est) et il existe des technologies pouvant permettre de trouver une solution potentielle aux problèmes énergétiques;

h) Les mini-centrales hydro-électriques pourraient être efficaces dans les zones où, en raison de l'éloignement, il n'est pas possible d'étendre le réseau national; il faudrait toutefois que le coût de revient soit compatible avec les utilisations;

i) L'énergie éolienne pour le pompage de l'eau et la production d'une petite quantité d'énergie électrique pourraient contribuer partiellement à satisfaire les besoins énergétiques dans les endroits favorables à la production de ce type d'énergie.

19. La Réunion régionale consultative pour la mobilisation des ressources financières pour le développement de sources d'énergie nouvelles et renouvelables en Afrique a fait les recommandations suivantes :

Recommandations d'ordre général

a) Tous les projets relatifs à la mise en valeur des sources d'énergie nouvelles et renouvelables devraient être adaptés au monde rural et, autant que possible, intégrés aux activités gouvernementales en cours;

b) Tout en poursuivant la coopération bilatérale, il faudrait favoriser et renforcer les mécanismes de coopération multilatérale de manière à renforcer la coopération entre les pays africains aux niveaux sous-régional et régional;

c) Il est recommandé de procéder à une évaluation des incidences potentielles de tous les projets relatifs aux sources d'énergie nouvelles

et renouvelables sur l'environnement afin de réduire au maximum ces incidences de la manière la plus rentable. Il importe que les activités liées à l'évaluation et à la gestion de ces problèmes soient prévues dans le budget de la proposition de projet.

Recommandations aux Etats membres africains

d) Tous les gouvernements africains devraient considérer la mise en valeur des sources d'énergie nouvelles et renouvelables non pas séparément mais dans le cadre de la planification sociale et économique globale;

e) Bien qu'elle soit nécessaire et souhaitable, la participation du secteur privé au financement des projets d'énergie de sources nouvelles et renouvelables n'est pas suffisante. Il faudrait créer et renforcer un mécanisme susceptible de promouvoir cette participation;

f) Les gouvernements devraient mettre l'accent sur l'évaluation et la mise en valeur de la main-d'oeuvre et des compétences nécessaires dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables;

g) Les gouvernements devraient insister sur l'analyse des incidences de leurs projets et politiques dans le domaine de l'énergie de sources nouvelles et renouvelables sur l'emploi, la sécurité et la santé des travailleurs ainsi que d'autres facteurs économiques.

Recommandations à la CEA et aux organisations internationales

h) La CEA est priée instamment de tout mettre en oeuvre pour aider tous les pays africains à mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en valeur des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris les programmes de formation, de recherche - développement et de démonstration;

i) La CEA et les institutions des Nations Unies devraient, dans la mesure de leurs moyens techniques et financiers, aider à étudier les propositions de projet lorsque les institutions et gouvernements africains en font la demande;

j) La CEA devrait rassembler des informations relatives à des négociations bilatérales ou multilatérales particulières sur les propositions de projet et, dans un an, préparer un bref rapport sur les activités découlant de la présente réunion consultative, rapport qui serait envoyé aux participants à cette réunion et aux institutions ou gouvernements intéressés;

k) La CEA devrait recenser les sujets, questions ou domaines technologiques pour lesquels des réunions pourraient être organisées afin de promouvoir la mobilisation de l'assistance financière et technique;

l) Pendant tout le processus de consultation, la CEA devrait maintenir avec d'autres institutions des Nations Unies des contacts étroits sur l'exécution même des projets afin d'utiliser efficacement leur potentiel technique et d'exécution. Le Bureau du Directeur général au développement et à la

coopération économique internationale et le Département des affaires économiques et sociales internationales sont priés instamment d'aider la CEA tout au long de processus de consultations aussi bien au niveau de la coordination des activités des institutions des Nations Unies que des contacts avec les bailleurs de fonds;

m) La CEA est priée instamment de suivre et de coordonner l'exécution des diverses recommandations relatives aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables adoptées au cours des diverses réunions de l'ONU, de l'OJA et autres organisations et d'encourager l'exécution de tous les projets régionaux et sous-régionaux dans ce domaine;

n) La CEA est priée instamment de faire en sorte qu'un rang de priorité maximal soit accordé aux programmes de formation et d'enseignement dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables; la Commission devrait être en mesure d'organiser des ateliers ou des réunions sur des sujets particuliers tels que la biomasse au cours de la période d'exécution des projets nationaux;

o) Les participants ont constaté avec préoccupation que les pays d'Afrique du Nord ne participent pas suffisamment aux activités de la CEA et que cela s'explique notamment par le manque de missions de la CEA dans cette sous-région. Il est vivement recommandé que des fonctionnaires de la CEA s'occupant des questions relatives aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables se rendent dans les Etats membres de l'Afrique du Nord;

p) La CEA est instamment priée de prendre contact avec des institutions financières arabes et islamiques ainsi que d'autres institutions afin d'obtenir leur appui financier pour l'exécution des propositions de projet formulées par la présente réunion;

q) Le développement des sources d'énergie nouvelles et renouvelables en Afrique nécessite une plus grande interaction et une meilleure coordination entre les institutions nationales, sous-régionales et régionales. Les participants à la réunion recommandent vivement à la CEA de créer un mécanisme qui permettrait d'assurer une meilleure utilisation des connaissances techniques et de l'expérience déjà acquises par certains pays africains;

r) La diffusion de l'information sur les techniques dans le domaine de la mise en valeur des sources d'énergie nouvelles et renouvelables est primordiale dans la promotion globale de ce type d'énergie dans les pays africains. Les diverses organisations et institutions, en particulier celles du Système des Nations Unies sont par conséquent priées instamment de mettre en place un système plus efficace permettant d'améliorer la diffusion de l'information relative à ces techniques.

Recommandations aux pays et organismes donateurs

s) Tous les gouvernements et organismes donateurs devraient être vivement priés d'examiner la question du financement du développement des sources d'énergie nouvelles et renouvelables dans le cadre du programme de développement de l'énergie de chaque pays;

t) Compte tenu du fait que la majorité de la population dans les pays africains est confinée dans les zones rurales, les projets devraient être conçus de manière à favoriser les populations rurales. Les pays donateurs sont vivement priés de consacrer des ressources financières au développement des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, notamment au profit des populations rurales africaines;

u) Les pays et organismes donateurs devraient examiner minutieusement les propositions de projet présentées au cours de la réunion et faire connaître leurs observations techniques ainsi que leur degré d'intérêt à la CEA et aux Etats membres africains dans les trois mois à venir;

v) Les propositions présentées à la Réunion régionale consultative devraient être réexaminées en fonction des observations techniques formulées au cours de la réunion afin de normaliser le format de présentation.